

Compte-Rendu de la réunion des CMPP de la Région Ile-de-France du 27 / 02 /2017.

1) Relance de l'ARS Ile-de-France à propos du questionnaire 2015.

Elle l' avait adressé aux ESMS Idef, il concernait l'orientation de la prise en charge des autismes dans le cadre du III ème plan de l' autisme.

La date limite de réponse avait été repoussée à novembre 2016 , devant le nombre d'ESMS n'ayant pas répondu à cette date là , un rappel à été fait début 2017 pour qu'il soit rempli et que les difficultés à le faire soient «remontées » à l' ARS.

Certains CMPP ont pris le temps de la réflexion . En effet, une grille de plus à remplir, au moment où notamment la grille de l'ANAP et celle du bilan d'activité homogénéisé étaient en discussion entre autres avec la FDCMPP (cf la dernière AG de la FD).

Une soixantaine d'établissements ont répondu , ce qui laisse un pourcentage important de non réponses.

Il a été avancé qu'une réponse élaborée en commun serait avantageuse et permettrait de réfléchir sur des questions préalables :

- Délégation des crédits .
- Composition des équipes .
- La formation.
- La supervision des équipes .
- Le rythme des interventions.

Ce questionnaire comporte une quinzaine de pages.

Ce nouvel outil serait-il opposable à l'évaluation? Quels sont les points communs?

Certains ont donc encouragé à s'entendre sur une réponse travaillée en commun , «intelligente », avec une prise de distance . Ce d'autant que le IVème plan autisme en cours et est en attente.

2) Autisme et CMPP.

La FDCMPP prend position en ce qui concerne l'Autisme et les CMPP.

Il est difficile voir impossible de quantifier le nombre ~~le nombre~~ d'enfants reçus présentant un TSA , comme on dit maintenant, du fait de la difficulté à porter un diagnostic délicat dans certains cas. On peut cependant s'entendre sur le fait que le nombre d'enfants présentant des signes autistiques graves ou moins graves sont une minorité .

La lettre commune pourrait préciser qu'un certain nombre de ces enfants sont pris en charge par les CMPP mais que s'il y avait plus de moyens alloués par les ARS nous pourrions sans doute en accueillir plus et voire mieux au regard de la complexité des pathologies.

En définitive ce questionnaire est jugé inadapté et nous insistons sur le fait que les moyens ne correspondent pas au besoin, d'une façon générale.

3) CPOM (contrat d'objectif et de moyens).

Il s'agit de la tendance , repérée depuis plusieurs années, de regrouper plusieurs ESMS , dont des CMPP, au sein de grandes associations.

La question est de savoir si il faut , pour les CMPP pris dans un projet de fusion, avoir contracter un CPOM avant la fusion ou dépendre de celui qui aura déjà été négocié par l'association «mère », nouvelle association gestionnaire du CMPP.

L'avis après discussion est de construire son propre CPOM avant le rattachement .

Il est rappelé qu' un CE, avec des délégués du personnel a du pouvoir et a tout intérêt à participer activement au CA , à y intervenir pour défendre les intérêts des salariés ET nos intérêts cliniques. Les salariés peuvent saisir le CA , participer au suivi de la gestion du CMPP.

4) Organisation d'un prochain Forum des CMPP de la RIF fin 2017

Son thème serait orienté vers la spécificité du travail en CMPP et la place que la psychanalyse y tient.

Il s'agirait d' élaborer une pensée sur le fait de modifier le rapport au social et d'inventer un nouveau dialogue avec les parents qui permette une participation différente dans le soutien aux soins.

Nous pourrions le formuler ainsi : « Quelle place dans notre travail clinique , à partir de la psychanalyse , inventons – nous pour faire évoluer l'intervention des familles et notre collaboration avec elles? .»

Dans le fil de ce sujet, des associations de parents d'enfants présentant un des TSA, (dont «La main à l'oreille «et le RAAPH») , invitent d'autres parents d'enfants dits autistes, les professionnels qui s'en occupent et les sujets eux- mêmes pris dans ces différents diagnostics, à s' exprimer lors d'une journée – forum programmée à cet effet le 1^{er} avril 2017.

Elles demandent aux différents ESMS et donc aux CMPP, de sensibiliser les familles avec lesquelles ils travaillent pour qu'elles puissent y participer par leur présence ou par le témoignage de leur expérience et de la façon dont elles ont été accompagnées par les différents professionnels auxquels elles ont eu à faire.

Dans ce sens encore, le « Fil Conducteur » , émanation des assises du sanitaire et du médico- social , sous l'égide alors des « 39 » et des CEMEA , tenues à Villejuif il y a quelques années, est un bel exemple de dialogue soutenu parents-professionnels – patients.

Enfin CAP (Convergence Autisme Pluriel) poursuit dans ce sens.

5) Il a été énuméré les différentes commissions ou groupes de travail mis en place par Le CA de la FD , avec une invitation stimulante à y participer, **cf ANNEXE**

Prochaine réunion le 24 avril 2017 à 20h . Sans doute dans le même lieu?

Amitiés à tou.s.tes.

DT .

ANNEXE
GROUPE DE TRAVAIL FDCMPP

• **Groupes de travail**

- **CMPP, prises en charge complémentaires effectuées par les orthophonistes libérales, revalorisation du statut des orthophonistes en institution, recueil d'informations pour connaître le pourcentage des dossiers concernés par les PEC complémentaires**
Administrateurs ou personnes ressources : Lysiane NAYMARK – Jean-Jacques GUERRA – Laurent GUIBERT – Stéphane FOSSATS – Nacéra BRIK – Pierre ROSE
- **La place des psychiatres en CMPP, les internes, les possibilités de leur accueil en CMPP**
Administrateurs ou personnes ressources : Jacques AUBRY (Patrick Belamich lui demande son accord) – Patrick BELAMICH – Marc VINCENT – Pierre ROSE
- **Autisme et CMPP**
Administrateurs ou personnes ressources : Jean-Noël TROUVE – Pascal BERNARD – Jean-Luc PFLIEGER – François SOUMILLE – Richard HOROWITZ – Dominique TOURRES - Denise WOHL
- **Le rapport d'activité standardisé, convergence et cohérence avec les autres enquêtes**
Suivi du dossier : Nacéra BRIK – Pierre ROSE
- **Plan d'action en faveur du bien-être des jeunes. Problèmes posés par la question du diagnostic**
Administrateurs ou personnes ressources : Cécile WOJNAROWSKI – Dominique TOURRES – Claire DUGUET
- **CPOM, fusion des associations, GCSMS, GHT**
Administrateurs ou personnes ressources : Patrick BELAMICH – Christophe WALISKO
- **Commission communication : suite de la newsletter créée pour les JE de Lille, rénover le site (prendre contact avec Bertrand CHEVIGNY, créateur du site), création d'une bibliothèque de documents accessibles aux adhérents sur le site**
Administrateurs ou personnes ressources : Patrick BELAMICH – Adrien LEFEBVRE – Jacques WALKER